



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

Conseil des commissaires

SÉANCE DU 20 SEPTEMBRE 2011 Volume 14 - numéro 2

Procès-verbal de la séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 20 septembre 2011 à 20 h au 14, rue du Vieux-Chemin à Témiscouata-sur-le-Lac.

Sont présents : Mesdames Anne Basque, Louise Cassinat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Andrée Truchon, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Charles-Aimé Bélanger, Claude Breault, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, madame Hélène Pelletier et monsieur Yves Breton, représentants du comité de parents.

Sont aussi présents : Messieurs Bernard D'Amours, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Sont absents : Mesdames Lucie Bossé, Louise Malenfant, et monsieur France Dubé, commissaires.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Ghislain Morin, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 16 août 2011 - # 1
- 5.0 Rapport du comité de parents
- 6.0 Direction générale
 - 6.1 Rapports d'activités du responsable de l'examen des plaintes et du protecteur de l'élève - 2010-2011
 - 6.2 Transport scolaire - budget 2011-2012
 - 6.3 Autorisation de signature - transport scolaire - contrats des berlines
 - 6.4 Contrat de réparation - École secondaire de Cabano
 - 6.5 Terrains de tennis de Témiscouata-sur-le-Lac - quartier Cabano
 - 6.6 Responsables d'immeuble - année scolaire 2011-2012
 - 6.7 Terrain de l'École Litalien de Trois-Pistoles
- 7.0 Varia
- 8.0 Période de questions
- 9.0 Prochaine séance
- 10.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-696-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 16 AOÛT 2011 - # 1

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance du 16 août 2011 - # 1, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-697-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Monsieur Yves Breton, représentant du comité de parents, présente et explique le rapport annuel 2010-2011 du comité de parents.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

RAPPORTS D'ACTIVITÉS DU RESPONSABLE DE L'EXAMEN DES PLAINTES ET DU PROTECTEUR DE L'ÉLÈVE - 2010-2011

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, précise que le protecteur de l'élève et le responsable de la gestion des plaintes doivent, en vertu de la Loi sur l'instruction publique, faire le bilan annuel des dossiers qu'ils ont eu à traiter.

Le protecteur de l'élève, monsieur Marcien Proulx, ayant déposé son rapport par écrit, le directeur général en fait la lecture aux commissaires.

La responsable de la gestion des plaintes, madame Catherine Boulay, présente son rapport et répond aux questions des commissaires.

Ces rapports d'activités seront incorporés au Rapport annuel 2010-2011 de la Commission scolaire qui paraîtra sous peu.

TRANSPORT SCOLAIRE - BUDGET 2011-2012

Les données financières du transport scolaire font déjà partie du budget annuel de la Commission scolaire adopté en juin dernier.

L'année scolaire 2011-2012 étant bien enclenchée, nous sommes maintenant en mesure de connaître l'ensemble des trajets d'autobus à effectuer et, par conséquent, avoir un portrait réel du coût du transport.

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, informe les commissaires sur les détails du budget 2011-2012 du transport scolaire.

AUTORISATION DE SIGNATURE - TRANSPORT SCOLAIRE - CONTRATS DES BERLINES

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, explique que le conseil doit autoriser les signataires des contrats de berlines qui ont pour but de répondre aux besoins spécifiques de la clientèle scolaire. Il recommande que l'on autorise la direction générale et la coordination des ressources matérielles et du transport pour la signature desdits contrats.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Charles-Aimé Bélanger, et résolu :

QUE le conseil des commissaires autorise la direction générale et la coordination des ressources matérielles et du transport à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, les contrats de berlines à intervenir pour répondre aux besoins spécifiques de la clientèle scolaire pour l'année 2011-2012.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-698-CC)

CONTRAT DE RÉPARATION - ÉCOLE SECONDAIRE DE CABANO

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente le projet, dans le cadre de la mesure de résorption du déficit d'entretien 2009-2010, pour le remplacement des portes extérieures à l'École secondaire de Cabano.

Après délibérations, les résolutions suivantes sont adoptées :

CONSIDÉRANT le mandat donné, dans le cadre de la mesure de résorption du déficit d'entretien 2009-2010, à la firme «Les architectes Proulx et Savard» de Rimouski pour la confection des plans et devis nécessaires à l'appel d'offres pour le remplacement des portes extérieures à l'École secondaire de Cabano;

CONSIDÉRANT l'analyse effectuée par la firme «Les architectes Proulx et Savard» suite à l'ouverture, le 20 septembre 2011, des soumissions reçues;

CONSIDÉRANT que la plus basse soumission conforme a été présentée par la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour la somme de 131 600 \$ excluant les taxes;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Diane Valcourt, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs retienne, conformément à la soumission reçue, les services de la compagnie «Les Constructions Unic inc.» de Saint-Marc-du-Lac-Long pour le remplacement des portes extérieures à l'École secondaire de Cabano;

D'autoriser le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat et les autres documents nécessaires à la réalisation des travaux prévus.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-699-CC)

TERRAINS DE TENNIS DE TÉMISCOUATA-SUR-LE-LAC - QUARTIER CABANO

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, et le président, monsieur Guilmont Pelletier, résument les discussions avec la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac à propos de la rénovation des terrains de tennis situés sur la propriété de la Commission scolaire. Afin de régulariser la situation du principal interlocuteur auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, en l'occurrence la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac, la Commission scolaire doit adopter une résolution à cet effet.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que les installations de tennis gérées par la ville et mis à la disposition des citoyens de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac et du Témiscouata sont situées sur la propriété de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

CONSIDÉRANT la nécessité de rénover les 4 terrains de tennis afin de les rendre sécuritaires et conformes aux normes d'aménagement de la Fédération de tennis du Québec;

CONSIDÉRANT la volonté de la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac et de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs de convenir d'un protocole d'entente pour l'utilisation des installations de tennis se retrouvant sur la propriété de la Commission scolaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs autorise la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac à déposer son projet «Développement sécuritaire des tennis» dans le cadre du programme «Soutien aux installations sportives et récréatives - phase 2» du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport;

QUE la contribution financière de la Commission scolaire soit discutée dans le cadre du protocole d'entente à intervenir et à présenter devant le conseil des commissaires pour adoption;

DE convenir que le principal interlocuteur auprès du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport pour le projet «Développement sécuritaire des tennis» est la Ville de Témiscouata-sur-le-Lac.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (2011-700-CC)

NOMINATION DES RESPONSABLES D'IMMEUBLE - ANNÉE SCOLAIRE 2011-2012

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, présente la liste des enseignants du primaire qui ont accepté d'assumer le rôle de responsable d'immeuble pour l'année scolaire 2011-2012.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT les dispositions prévues à la convention collective du personnel enseignant pour la nomination des responsables d'immeuble;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Louise Cassinat, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs confirme la liste des responsables d'immeuble pour l'année scolaire 2011-2012 et autorise le paiement du supplément annuel prévu à la convention collective à chaque enseignant concerné.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (2011-701-CC)

TERRAIN DE L'ÉCOLE LITALIEN DE TROIS-PISTOLES

Le directeur général, monsieur Bernard D'Amours, explique que la Commission scolaire est toujours locataire d'une parcelle du terrain de l'École Litalien de Trois-Pistoles et cette parcelle appartient à la Congrégation des sœurs de Jésus-Marie.

Comme la Congrégation compte éventuellement vendre sa propriété, le directeur général recommande que la Commission scolaire acquière la parcelle de terrain avant que celle-ci ne fasse l'objet d'une transaction avec une tierce partie.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire est toujours locataire d'une parcelle du terrain de l'École Litalien de Trois-Pistoles;

CONSIDÉRANT que la Congrégation des sœurs de Jésus-Marie, propriétaire de ladite parcelle de terrain, compte éventuellement se départir de sa propriété;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, lorsque possible, de régulariser la propriété des cours d'école;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Ghislaine Saint-Jean, et résolu :

QUE le conseil des commissaires accepte que le directeur général fasse les démarches nécessaires pour l'acquisition éventuelle de la parcelle de terrain, à l'École Litalien de Trois-Pistoles, dont la Commission scolaire est actuellement locataire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (2011-702-CC)

VARIA

Aucun élément n'est présenté sous cette rubrique.

PÉRIODE DE QUESTIONS

On demande si le thème de la formation régionale pour les commissaires, donnée par la FCSQ, est déterminé.

Le président souligne que les discussions sont présentement en cours. Il verra donc à informer les commissaires aussitôt que le sujet sera connu.

PROCHAINE SÉANCE

Le 18 octobre 2011 à 20 h au lieu ordinaire des séances.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2011-703-CC)

(SIGNÉ)

Monsieur Guilmont Pelletier, président

(SIGNÉ)

Madame Catherine Boulay, sec. générale